

Conseil Municipal du 3 octobre 2022

à 18h00

N°ordre 11
N° identifiant 2022-0239

Titre Engagement de la Ville de Poitiers sur le financement durable et éthique

Rapporteur(s) M. Robert ROCHAUD
Date de la convocation 26/09/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ. Questionnaire 2022 aux banques sur leur transparence financière et leur responsabilité sociale et environnementale

Membres en exercice 0
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 **Mandants** _____ **Mandataires** _____

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Finances
------------------	--

Vu la Délibération n° 4 (2020-0048) du 28 septembre 2020 de la Ville de Poitiers relative à la délégation de pouvoir en matière d'emprunts, de lignes de trésorerie et gestion active de la dette pour la durée du mandat, impliquant notamment la mise en concurrence des établissements de crédits, en termes de recours à l'emprunt, afin de bénéficier des meilleures conditions financières possibles,

Les emprunts concourent significativement au financement des projets et gros entretiens des équipements de la Ville de Poitiers. Ils permettent donc d'assurer de l'investissement local et de générer de l'activité sur le territoire.

Depuis 2020, pour la sélection de ses emprunts, la Ville de Poitiers développe une recherche de sens pour ses consultations bancaires, au-delà des critères purement financiers et des objectifs de couverture du besoin de financement, d'optimisation des conditions financières et de préservation d'une certaine souplesse.

La Ville de Poitiers a ainsi sélectionné des offres qui permettaient notamment de :

- valoriser un projet tel que la réhabilitation du groupe scolaire Georges Brassens à l'appui de prêt vert
- valoriser la politique de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) de la Ville de Poitiers grâce à un prêt à impact. A cet égard, en mai dernier, le cabinet Ethifinance a attribué à la Ville de Poitiers la note de 88/100 ; soit 21 points au-dessus de son groupe de référence
- développer de nouveaux partenariats de financement notamment avec la « Nef (Nouvelle économie financière) finance éthique », qui est une coopérative bancaire engagée dans la promotion d'une finance éthique, transparente et solidaire. En effet, cette structure finance des projets d'entreprises, d'associations mais aussi de collectivités territoriales qui poursuivent des objectifs sociaux, environnementaux, culturels ou sportifs sur leurs territoires.

En complément de ces dispositifs, la Ville de Poitiers vise à accroître son approche éthique globale auprès du secteur bancaire ; comme ont pu le faire certaines Collectivités telles que Besançon, Lyon, Rennes ou encore Strasbourg.

Dans ce contexte, la Ville de Poitiers se donne pour objectif de se doter d'une information sur la performance extra financière.

Si les consultations bancaires continueront à faire l'objet d'une mise en concurrence la plus large possible, afin d'obtenir le financement le plus efficient, il est proposé que la Ville de Poitiers se dote d'un outil supplémentaire, intégré au cahier des charges transmis à l'ensemble des partenaires financiers.

La Ville de Poitiers souhaite donc pouvoir disposer d'un outil supplémentaire d'aide à la décision, apportant une information complémentaire à la performance financière des offres, pouvant permettre le cas échéant de différencier les propositions bancaires, et d'orienter les choix vers les offres les plus vertueuses, selon les actions et les produits proposés, les impacts et enjeux sociaux, environnementaux et climatiques pris en compte par les partenaires bancaires.

Ce dispositif permettra de réaffirmer les valeurs soutenues par la Ville de Poitiers lors de chaque consultation bancaire.

Concrètement, cet outil consiste en un questionnaire à l'attention des partenaires bancaires portant sur des informations plus précises et davantage explicites sur leurs actions menées sur les 3 dimensions suivantes :

- **la transparence financière** : cette dimension permet de disposer d'informations relatives à l'implantation et aux partenariats de ces banques dans les états et territoires non coopératifs, figurant dans la liste noire ou la liste grise de l'Union Européenne, la lutte contre le blanchiment, la corruption et la fraude fiscale
- **les actions mises en place en matière environnementale et climatique** : cette deuxième dimension vise à demander à ces banques d'explicitier leur stratégie de réduction des émissions de CO₂, de

financement des secteurs des énergies fossiles, d'actions de protection de la biodiversité et de lutte contre la déforestation, de soutien aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables,...

- **les actions en matière de responsabilité sociale** : cette dernière dimension a pour objectif de connaître les actions de ces banques dans la lutte contre les discriminations, pour le respect de l'égalité femme/homme, le soutien à l'économie sociale et solidaire, à l'économie circulaire, et au financement de l'emploi local.

Ce nouvel outil s'inscrit ainsi dans une démarche d'amélioration continue en fonction des retours et propositions des partenaires bancaires, de l'expertise de divers organismes tels que Reclaim Finance ou encore Oxfam, et des valeurs portées par la Ville de Poitiers. Dans cet esprit, le questionnaire en annexe de la présente délibération pourra évoluer.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé de donner votre accord en vue d'accroître l'engagement du secteur bancaire dans le financement durable et éthique.

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.3
Nomenclature Préfecture	Emprunts